Conseil des droits de l’homme

29e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Roumanie**

Genève, le 16 janvier 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Roumanie et la remercie pour son rapport national ainsi que sa présentation.

Mon pays souhaite faire les observations et les recommandations suivantes:

La Suisse salue les efforts du gouvernement roumain visant à combattre la ségrégation dans le système éducatif depuis son dernier Examen Périodique Universel. Il demeure néanmoins un nombre élevé de personnes vivant en Roumanie, issues principalement de la minorité rom et/ou ne possédant pas de papier d’identité, qui n’ont pas accès à un logement adéquat ni aux services étatiques de base, tels l’éducation et les soins de santé. **La Suisse encourage ainsi la Roumanie à mettre en œuvre le cadre législatif existant en matière de ségrégation et notamment à accélérer la mise en œuvre concrète de la *Stratégie nationale pour les Roms 2014-2020*.**

La Suisse note également que la pauvreté et l’exclusion sociale affectent près de la moitié des enfants roumains. **La Suisse recommande au gouvernement roumain d’allouer les ressources humaines, techniques et financières suffisantes à la mise en œuvre de la *Stratégie nationale de protection et de promotion des droits de l'enfant 2014-2020* et du *Plan opérationnel* associé, et ce afin de réduire la pauvreté, l'exclusion sociale et la violence envers les enfants.**

Je vous remercie, Monsieur le Président.